

Compte-rendu du Comité de Pilotage

sur les rythmes éducatifs à Breteil

20 juin 2017

Présents : Céline CLAVIER (adjointe à l'éducation et l'enfance), Karine MENDES (coordinatrice enfance-jeunesse), Audrey GUITTON (directrice de l'école Notre Dame), David MOISAN (directeur des accueils périscolaires), Véronique BARDOU (ATSEM à l'école maternelle Les Trois Rivières), Cécile FONTAINE (APE), Alain COIRRE (DDEN de l'école élémentaire), Anne BOMPARD (coordinatrice des ALSH Les Francas), Alexandra MARQUEZ (directrice de la maternelle Les Trois Rivières), Christine FAUCHOUX (directrice de l'école élémentaire Les Trois Rivières)

Excusés : Joseph LE LEZ (maire de Breteil), Danielle MARSA (IEN)

1. Les préinscriptions aux temps périscolaires

Le logiciel de gestion:

- Vote du conseil municipal au budget 2017 pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des accueils périscolaires.
- Réunion des services restauration, enfance-jeunesse et comptabilité le 4 mai 2017 pour recenser les besoins.

Calendrier prévisionnel:

- Mai-Juin 2017: Rencontre avec différentes collectivités utilisant des logiciels.
- Juin-Juillet 2017: Démonstration des différents prestataires.
- Août-Septembre 2017: Achat du logiciel et rencontre avec les délégués des parents d'élèves.
- Octobre-Novembre 2017: Communication auprès des familles.
- Janvier 2018: Mise en place des préinscriptions

2. Information sur le projet de décret sur les rythmes scolaires

- Projet de décret début juin 2017 pour un retour possible à la semaine de 4 jours scolaires (NB : encore sujet à discussion, rien n'est officiel à ce jour).
- Courrier de l'Inspection Académique du 6 juin 2017 à la mairie pour présenter la procédure à suivre pour les demandes de dérogation.
- Panorama de presse:
 - Site Maire Info, édition du 31 mai 2017
 - Groupe de travail au Sénat, commission de la culture, de l'éducation et de la communication et la commission des finances
- Conclusion: une possibilité dérogatoire existe pour les communes rencontrant de réelles difficultés. Pas de changement à BRETEIL pour septembre 2017.

3. L'évaluation et réécriture du PEDT

Notre PEDT a été signé en 2015 pour 3 années, il arrive à **échéance en août 2018.**



Calendrier prévisionnel:

- Une grille d'évaluation du PEDT est à envoyer pour le vendredi 29 septembre 2017 à l'Inspection Académique.
- Pour information, les communes ayant fait un PEDT en 2014, une 1ère version du nouveau PEDT devait être renvoyée avant le 16 février 2017. La version finale était à envoyer avant le 18 mai 2017, pour signer la convention en juin 2017. Nous suivrons vraisemblablement le même calendrier sur 2018.

Les objectifs initiaux du PEDT:

Evaluation nationale des PEDT rapport du 27 mars 2017:

Trois grands objectifs ont été poursuivis au niveau national:

- Une organisation des temps éducatifs respectueuse du rythme de l'enfant (Temps)
- Des temps d'activités périscolaires axés sur la découverte et l'ouverture culturelle (Contenus)
- Une démocratisation de l'accès au périscolaire (Accès)

Rappel des objectifs définis dans notre PEDT (2015-2018):

- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie
- Encourager le vivre ensemble
- Favoriser la découverte, l'initiation, le plaisir

Trois axes :

- Activités culturelles (théâtre, musique, autour du livre...)
- Activités physiques et sportives (multisport, jeux collectifs et sportifs...)
- Activités sur l'environnement et la citoyenneté

Méthode:

Lors de la réunion du 20 juin 2017 le comité a rempli la grille d'évaluation transmise par l'Inspection Académique le 31 mai 2017, qui est à renvoyer pour le 29 septembre 2017 (voir document ci-joint).

Le prochain COPIL se réunira avant les vacances d'automne afin de poursuivre le travail sur l'évaluation du PEDT et construire les modalités d'évaluation. Les points suivants seront abordés :

Que souhaitons-nous évaluer (l'ensemble du PEDT ou certains aspects)? Avec quels outils? (ex: enquête, forum, questionnaires, post-it dans le hall de l'école avec 2 ou 3 questions...).

Voici deux propositions, l'une portant sur les objectifs du PEDT, l'autre sur les moyens:

1. Evaluation des objectifs:

- Respecter le rythme de l'enfant

Quels critères?

Exemples: Les enfants se montrent-ils fatigués en fin de journée? Y a-t-il beaucoup d'absences (notamment le mercredi en maternelle)? Mme MARQUEZ explique que les absences du mercredi matin ne signifient pas une fatigue chez les enfants ; il s'agit surtout des petites sections et d'habitudes pour les parents qui ne travaillent pas le mercredi. Est-ce donc un indicateur pertinent ?

Dossier suivi par Karine MENDES, coordinatrice Enfance Jeunesse animation@breteil.fr
Céline CLAVIER, adjointe à l'éducation

Des temps de repos sont-ils proposés aux enfants lorsqu'ils en ont besoin?

Les temps d'activités sont-ils adaptés? Les enfants sont-ils concentrés jusqu'au bout, se démotivent-ils en fin d'activité?

- Développer l'autonomie

Quels critères?

- Encourager le vivre ensemble

Quels critères?

- Favoriser la découverte, l'initiation, le plaisir

Quels critères?

2. Evaluation des moyens:

- Les horaires et l'organisation de la journée de l'enfant

Quels critères?

- Les temps de transitions

Quels critères?

- La communication au sein de la communauté éducative (parents/enseignants, parents/animateurs, enseignants/animateurs...)

Quels critères?

- Les projets communs et la complémentarité des intervenants éducatifs

Quels critères?

Nous décidons de travailler la grille lors de ce COPIL, examinons et répondons ensembles aux différentes nombreuses propositions du document national. Un exemplaire numérique sera ensuite partagé entre tous pour dernière réflexion avant de l'envoyer en septembre prochain.

Divers échanges ont eu lieu pendant la réunion :

Mme FAUCHOUX trouve que l'avis des enfants est bien pris en compte et qu'ils sont assez autonomes (notamment dans l'organisation des TAP et les déplacements).

L'absence de quelques élèves (TPS et PS) mercredi matin à la maternelle publique est due à des problèmes de modes de garde pour les parents selon les enseignantes.

Il serait souhaitable, de l'avis d'une majorité de personnes présentes, d'organiser une réunion conjointe annuelle en début d'année scolaire avec l'ensemble des enseignants et des animateurs et intervenants TAP, pour chaque école, afin d'ajuster le bon fonctionnement du PEDT pour chaque nouvelle année. Problématique du temps commun à trouver.

Il y a eu une bonne évolution dans les transitions scolaire/périscolaire, les temps sont mieux organisés notamment en élémentaire. Mme Marquez fait remarquer que d'autres améliorations sont souhaitables en maternelle (petits ajustements attendus pour le confort de tous).

Au privé, la modification récente convient car (les enfants sont hors de leur école, les temps d'activité sont plus courts car, est intégré au temps TAP, leur déplacement pédestre école des Trois Rivières/école Notre Dame).

Le cahier de liaison n'est plus utilisé à l'école publique. En revanche, il serait utile à l'école privée, étant donné que les enseignants ne voient les animateurs que 5 minutes avant qu'ils partent pour les ateliers. Des améliorations attendues, sur les temps de transmission pour toutes les écoles.



Mme MARQUEZ souligne que tous les enfants ne participent pas aux TAP, il ne faudrait pas que ceux qui n'y sont pas, soient pénalisés (exemple donné par l'enseignante, de la fête des pères où les enfants ont fabriqué des petits cadeaux pendant les TAP).

Transition école/ALSH le mercredi : Il serait souhaitable que les animateur-trices viennent chercher les enfants juste avant que les parents ne rentrent dans l'école le midi, pour éviter les frustrations de certains enfants (dont les parents ne viennent pas de suite).

L'organisation actuelle de la semaine des enfants de l'école élémentaire privée, ne permet pas d'instaurer un temps pour ne rien faire ou jouer librement. Ce temps manque aux enfants d'après Mme GUITTON.

Des parents nous ont signalé qu'ils déplorent ne plus pouvoir voir les enseignant-es en fin de journée, puisqu'il y a les TAP. Les directrices présentes rappellent que les enseignant-es continuent à recevoir les familles sur RV après l'école, au besoin.

Mme BOMPARD souligne l'importance d'intégrer le centre de loisirs dans la mise en place des Projets d'Accueils Individualisés (PAI). En effet, il est essentiel que les animateurs sachent dès la prise en charge de l'enfant s'il a des difficultés (de santé ou de comportement), afin de l'accueillir au mieux. De même lors des demandes d'AVS, il est important de spécifier dans le dossier auprès de la MDPH que l'enfant a également besoin d'un accompagnement sur les temps péri et extrascolaires.

L'ensemble des partenaires présents s'accordent à dire qu'un effort reste à faire dans la mise en place de projets communs. Le travail autour du Journal par exemple pourrait être partagé. Certaines sorties scolaires pourraient être exploitées à l'ALSH ou aux TAP. Il serait intéressant d'intégrer la notion de démarche scientifique dans le prochain PEDT.

Une réflexion collective s'ouvre sur le fait que plus d'élèves de CM2 ne participent pas aux TAP. Pourquoi ne pas interroger directement les enfants concernés sur leur motivation et raison de cette non participation suggère M. COIRRE ? Lors des TAP, on pourrait imaginer travailler avec eux sur une coopération entre petits et grands ; leur proposer « d'animer » un temps (expliquer quelque chose, présenter une passion, etc...).

Les 3 directrices enseignantes présentes signalent que leur participation active au temps de réunion collective type COPIL de ce soir, est nécessaire pour faire vivre le PEDT. Elles manifestent le désir de participer à des formations collectives conjointes avec les animateurs périscolaires sur des thématiques éducatives (ex : mieux vivre ensemble, etc.) ou autre (formation aux 1^{er} secours). Leur quota annuel d'heures de formation étant déjà prévu et de fait limité, c'est sur un temps d'initiative personnelle de leur part, qu'elles participent aux COPIL Rythmes Educatifs. Souhait formulé ce jour, d'avoir un temps commun officiel pour mettre en action et faire vivre notre PEDT.

RV : Le prochain COPIL se réunira avant les vacances d'automne 2017 (peu de disponibilité en septembre) pour travailler sur l'évaluation du PEDT et construire le nouveau.